

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014



Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur



**VALORISER
NOS MÉTIERS**



**INVENTER UN
SYSTÈME EFFICACE**



**PROTÉGER CHACUN
D'ENTRE NOUS**

**POUR TRAVAILLER EN PAIX
VOTEZ SNE, SNALC (FGAF)**



▶ VALORISER

Les professeurs des écoles subissent le gel du point d'indice et une diminution constante de leur pouvoir d'achat (moins 20% en 25 ans). Le SNE et le SNALC demandent une **revalorisation indiciaire** (conforme au niveau de recrutement bac+5), une **augmentation substantielle de l'ISAE** (créée suite à notre intervention) et revendiquent la création d'une **classe exceptionnelle** pour répondre à l'allongement de la durée des carrières.

Les professeurs des écoles doivent pouvoir, comme leurs collègues du second degré, percevoir des **heures supplémentaires** s'ils le souhaitent (et seulement dans ce cas). Un véritable comité d'entreprise est attendu depuis des années.

Pour le SNE et le SNALC, **l'école maternelle** doit être reconnue comme une école à part entière : ce n'est pas parce que les apprentissages en maternelle ne laissent pas toujours de trace écrite qu'ils n'existent pas !



▶ INVENTER

L'institution doit reconnaître les différents modèles pédagogiques, former les enseignants de manière neutre à cette pluralité d'approches, respecter la **liberté pédagogique**. Les professeurs des écoles sont des concepteurs et non des exécutants : ils sont à même de transmettre les connaissances et les méthodes aux élèves par la démarche la plus appropriée.

L'aspect pédagogique de la **formation des maîtres** doit être assuré par les gens de terrain : PEMF, MAT, enseignants de terrain dotés d'une grande expérience. Cette formation doit s'appuyer autant qu'il est nécessaire sur les apports réels et fondés de la recherche (apprentissage de la lecture, mémorisation, troubles des apprentissages).

Le SNE et le SNALC exigent que les **postes en RASED** supprimés soient recréés et que les RASED disposent de moyens de fonctionnement permettant d'assurer sereinement l'ensemble de leurs missions.

Le SNE et le SNALC défendent enfin les SEGPA, les EREA, les IME et l'ensemble des autres **structures spécialisées** comme étant nécessaires à la réussite d'élèves qui seraient perdus dans le système classique.



▶ PROTÉGER

Le SNE et le SNALC défendent l'existence des **statuts nationaux** actuels et de concours anonymes fondés sur la maîtrise disciplinaire.

Nous avons rejeté depuis le début la dernière réforme des rythmes scolaires. Nous sommes farouchement opposés à toute tentative de territorialisation des Écoles et de leurs maîtres.

Nous demandons la **suppression des tâches absurdes** (réunions inutiles, livrets de compétences, ...). Nous revendiquons la création d'une **véritable médecine du travail** ainsi qu'un aménagement des fins de carrière.

En cas d'atteinte à la personne ou à sa réputation, nous exigeons que la **protection légale** soit systématiquement accordée dès que le collègue la demande, comme le prévoit la loi. Les directeurs d'École, souvent en première ligne, doivent faire l'objet d'une attention particulière et bénéficier d'un véritable statut.

**DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014,
C'EST VOTRE VOIX QUI NOUS PERMETTRA DE FAIRE ENTENDRE VOS IDÉES.**